

Amiens, le 04 octobre 2022

Dossier suivi par :
Régis DARGNIER
IA-IPR d'arts plastiques
regis.dargnier@ac-amiens.fr

[Secrétariat des IA-IPR :](#)
03.22.82.39.70
Mel : ce.ipr@ac-amiens.fr

Rectorat de l'académie d'Amiens
20, boulevard d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Monsieur Régis DARGNIER
Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique régional d'arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts
plastiques des établissements publics et privés

S/c de Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Préambule commun à toutes les disciplines

La rentrée scolaire 2022 se présente à nous dans des conditions sanitaires meilleures que les précédentes, et nous nous en réjouissons tous. La dernière session des examens de fin d'année a pu se tenir sous une forme proche de la normale, avec certains aménagements comme l'instauration des épreuves de contrôle en BTS, sous forme d'interrogations orales, pérennisées cette année.

L'année scolaire à venir voit par ailleurs apparaître d'autres nouveautés : l'enseignement optionnel des mathématiques dans le tronc commun de première générale adossé à l'enseignement scientifique, la possibilité de découverte des métiers pour les élèves de cinquième, l'extension du Pass culture.

Ce nouveau contexte renforce le sens de l'École comme principal vecteur d'unité fondé sur notre contrat social. L'école est et doit rester un lieu d'éducation et de déploiement des capacités de chacun conformément aux valeurs de la République. La maîtrise de la langue écrite et orale est essentielle pour faire de nos élèves des citoyens libres et éclairés. Quelle que soit votre discipline ou votre spécialité, chacun et chacune d'entre vous participent à l'acquisition de ces compétences indispensables à la formation de nos élèves. A cet égard, les évaluations nationales d'entrée en sixième et les tests de positionnement en seconde, comme l'ensemble des indicateurs disponibles, offrent une aide précieuse pour établir un diagnostic précis sur les connaissances et les compétences de nos élèves. Leur analyse et leur exploitation permettent d'apporter une réponse pédagogique adaptée en classe, qu'elle soit personnalisée ou collective. Elles contribuent à une connaissance plus fine des besoins dans les établissements et nourrissent la réflexion sur des actions à engager au bénéfice de nos élèves dans une continuité pédagogique inter-cycles.

De même, le travail réalisé dans le cadre des projets d'évaluation au sein des lycées doit se poursuivre à tous les niveaux de classe en vue d'assurer l'équité entre les élèves, un des fondements républicains de notre École.

Le nouveau projet académique vise notamment à favoriser le développement de tous les élèves et à les outiller face aux différents enjeux contemporains. Les projets transversaux ou interdisciplinaires y participent pleinement. Pour soutenir votre engagement dans des projets innovants, pour faciliter l'acquisition de savoirs et de compétences par les élèves, mais aussi pour mieux renforcer le sens et la cohérence de leurs parcours, l'EAFIC (École Académique de la formation continue) propose cette année des modules de formation dans les domaines tels que l'éducation à la santé et au développement durable, l'éducation aux médias et à l'information, les usages du numérique.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire, qu'elle soit la plus sereine possible, propice à la réalisation de tous vos projets et à l'épanouissement de nos élèves.

Organisation de l'enseignement des arts plastiques

La présence d'une formation en arts plastiques à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) au sein de notre académie nous amène à accueillir 10 professeurs fonctionnaires stagiaires : 4 mi-temps et 6 temps plein. Cette année, il est proposé 19 supports d'observation pour les masters MEEF M1 et M2, puis 4 supports pour les contractuels alternants en formation à l'INSPÉ.

Certains d'entre vous sont conduits à accompagner ces nouveaux collègues, aussi, je vous remercie pour votre investissement et pour toute l'attention professionnelle nécessaire à leur entrée dans le métier que vous pourrez leur accorder. Les échanges réguliers sur les pratiques pédagogiques entre les enseignants tuteurs, les professeurs stagiaires et les formateurs de l'INSPÉ sont des temps d'enrichissement mutuel.

Se former

Les formations sont construites en fonction de nos échanges et de l'observation menée dans vos classes, qui permettent de faire émerger des questionnements et d'adapter des ressources à vos besoins. Le programme de formation adopté depuis plusieurs années permet à tous de bénéficier d'un **parcours singularisé, renouvelé tous les deux ans pour les enseignants au collège**, qui fait alterner des temps d'expérimentation et de réflexion en prise directe avec le terrain agrémentés de moments d'échange et de partage tout au long de l'année.

Ouverte depuis de nombreuses années, **la préparation au concours de l'Agrégation interne**, qui a pour la session 2022 encore contribué au succès de quatre nouveaux lauréats dans l'académie, est un **véritable lieu de réflexion sur la didactique de la discipline et de la formation continue**.

Enfin, les **certifications complémentaires** (cinéma-audiovisuel, danse, histoire de l'art, théâtre) constituent également des espaces de progression enrichissant dans le parcours professionnel de tout enseignant.

<https://intranet.ac-amiens.fr/preparation-des-concours-examens-et-certifications.html>

Enseigner au collège et au lycée

« *Privilégiant la démarche exploratoire, l'enseignement des arts plastiques fait constamment **interagir action et réflexion** sur les questions que posent les processus de création, liant ainsi production artistique et perception sensible, explicitation et acquisition de connaissances et de références dans l'objectif de construire une culture commune.* »¹

Il est primordial de ne pas oublier ce qui fonde la discipline artistique : **la pratique au cœur des apprentissages**. Aussi, depuis la réforme du lycée, les programmes d'enseignement s'organisent en continuité du cycle 3 au cycle terminal (tous les programmes sont consultables sur le site académique dans la rubrique Enseignements : <http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/>

A ce titre, les champs de compétences travaillés au collège et au lycée sont similaires. C'est pourquoi, s'il apparaît naturel de favoriser **l'expérimentation** au cœur des séances de l'enseignement au collège, il est nécessaire de développer une mise en situation d'apprentissages dynamiques qui soutiennent la notion de **projet**², dimension cruciale dans le parcours de formation de l'élève au lycée.

D'autre part, pour soutenir la compétence « *Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art* », il s'avère propice pour les apprentissages des élèves de solliciter des références artistiques en privilégiant le contact direct avec l'œuvre. Il est important de favoriser leur confrontation à la pratique des élèves par un choix diachronique, prenant en compte les formes d'art actuel et en diversifiant les domaines artistiques.

Dans cette entreprise, il est indispensable de penser la **construction de la progression des apprentissages par approfondissement** pour engager une véritable réflexion sur un programme de cycle. Un article et des outils sont proposés sur le site académique des arts plastiques.

[Construire pas à pas la progression des apprentissages par approfondissement cycle 4](#)

Par conséquent, la place centrale de la pratique exige qu'**un retour soit fait sur cet agir sensible réflexif** et qu'il soit explicité par le travail de la verbalisation. Un article et des outils sont mis en ligne sur le site académique des arts plastiques pour vous accompagner dans la mise en œuvre d'une évaluation davantage formative que

¹ Programmes d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4). Arrêté du 9-11-2015 publié au J.O. du 24-11-2015

² <https://eduscol.education.fr/document/24544/download>
<https://eduscol.education.fr/document/18313/download>
<https://eduscol.education.fr/document/18280/download>

sommative, une évaluation au service de l'accompagnement des élèves, une évaluation plus explicite et proche des élèves dénommée « **au fil de l'eau** ».

[Construire pas à pas l'évaluation formative d'une séquence pédagogique d'arts plastiques au collège](#)

Au lycée, pour la session 2023 du baccalauréat, les œuvres, thèmes et questions de référence pour l'enseignement de spécialité sont reconduits :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo26/MENE2117449N.htm>

Pour la session 2024 du baccalauréat, le programme est le suivant :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216111N.htm>

Il est donc préconisé de commencer à mobiliser ces références au fil de vos progressions avec les élèves de classe de première.

Penser l'espace de la classe participe à stimuler la mise en action des élèves (matériauthèque, outils divers et variés, postes de travail dédiés à la découpe et au pistolet à colle) et la réflexion par des pôles réservés aux échanges collectifs et à la verbalisation. Une mise en espace de la présentation des réalisations des élèves engage aussi une appropriation des enjeux de la monstration.

Enfin, pour inscrire davantage les arts plastiques dans la dynamique des parcours d'orientation des élèves – et contribuer ainsi au parcours avenir – il est important d'accompagner tous les élèves dans la construction de leur itinéraire de formation : pour les collégiens en leur faisant découvrir les supports d'apprentissage des lycées qui offrent des filières optionnelles et de spécialité arts plastiques, et pour les lycéens qui souhaitent intégrer la **CPES-CAAP du lycée Louis Thuillier d'Amiens coordonnée par Christine Bertin** ou des écoles supérieures d'art.

Mettre en œuvre l'Éducation artistique et culturelle

Depuis janvier 2022, la **délégation régionale académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DRAEAC)** sites d'Amiens et de Lille a pour mission d'impulser une politique partenariale dans la mise en œuvre des actions, d'informer les établissements et d'accompagner les équipes pédagogiques dans la structuration de leurs projets. Elle a pour finalité de répondre à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle en Hauts-de-France (objectif 100%).

L'enseignement des arts plastiques est le cœur même du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

Le parcours accompagne et enrichit les disciplines artistiques ; tous les dispositifs, en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et les collectivités territoriales, sont l'occasion de **penser l'interdisciplinarité et d'accompagner les élèves pour leur épreuve orale du DNB**. Nombreux sont ceux parmi vous qui sont déjà engagés dans cette réflexion.

La **DRAEAC – Site d'Amiens** au sein de son espace numérique propose diverses ressources, dont la charte pour l'éducation artistique et culturelle³ et le référentiel de compétences du PEAC⁴, afin de penser la **notion de parcours**. En vue de dynamiser le volet culturel des projets d'établissement, il est recommandé de tirer parti de la part collective du **Pass Culture** en co-construisant avec les structures culturelles et les artistes des projets artistiques pour les élèves. Ce dispositif est opérationnel à partir de la plateforme **ADAGE**.

<http://daac.ac-amiens.fr>

S'approprier les expressions numériques

Depuis l'année dernière, le groupe de ressources numériques, coordonné par **Clément Chervier**, interlocuteur Académique au Numérique (IAN), a élaboré et développé une application, **Artborescence**, hébergée sur l'ENT des établissements scolaires. Afin de mutualiser les recherches et d'enrichir la base de données, le groupe vous propose de questionner votre pratique pédagogique au regard de cette ressource nouvelle. Terrain fertile pour interroger la tension que cela engendre avec les outils et pratiques traditionnels, **Artborescence** amène aussi à réfléchir aux interactions entre les cycles.

Le site académique des arts plastiques est animé par **Gautier Dirson**, qui réalise un travail rigoureux et continu pour enrichir régulièrement les différentes rubriques avec **des ressources nationales** préconisées par l'inspection générale et **des ressources d'accompagnement mises en œuvre par l'équipe de formateurs académiques**. Il se doit d'être une référence pour nourrir votre réflexion sur la pédagogie et la didactique des arts plastiques. **Il est le lieu d'une pensée en mouvement**, un espace de valorisation des pratiques pédagogiques innovantes et singulières.

Site académique : <http://arts-plastiques.ac-amiens.fr>

Site national : <https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>

³ [Le 100% Éducation artistique et culturelle Feuille de route 2020-2021](#)

⁴ [Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle et Référentiel](#)

Par ailleurs, la lettre Arts Plastiques **Jetée Culturelle**, a pour objectif de partager des références culturelles **interdisciplinaires** issues de différents domaines artistiques qui seront annoncés dans chaque numéro. Elle paraît régulièrement à chaque période entre les congés scolaires qui rythment l'année. Toutes les lettres Arts Plastiques **Jetée Culturelle** sont archivées sur le site académique des arts plastiques dans la rubrique Interdisciplinarité

<http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/132-jetee-culturelle.html>

Construire son parcours professionnel

Le protocole relatif aux **Parcours Professionnels, Carrière et Rémunération** (PPCR) se poursuit. Trois « rendez-vous » ont lieu à des moments précis du déroulement de la carrière : un premier rendez-vous de carrière a lieu lors de la deuxième année de l'échelon 6 de la classe normale (au 31 août de l'année en cours), un deuxième rendez-vous de carrière à l'échelon 8 entre 18 et 30 mois d'ancienneté (au 31 août de l'année en cours) et un troisième rendez-vous de carrière la deuxième année de l'échelon 9 (au 31 août de l'année en cours). Chaque rendez-vous de carrière se compose de trois éléments distincts : une inspection individuelle, un entretien avec l'inspecteur et un entretien avec le chef d'établissement. Les intéressés ont normalement été informés en juillet 2022 qu'ils étaient éligibles à un rendez-vous de carrière. Le mode d'emploi de rendez-vous de carrière est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>

Des **visites d'accompagnement** de votre parcours professionnel, hors PPCR, sont aussi programmées et concernent :

- les enseignants en début de carrière, tous les enseignants nécessitant un suivi particulier, notamment les personnels contractuels ;
- les enseignants dans la dernière partie de carrière.

La rencontre avec un inspecteur est un moment privilégié où la pédagogie en action est évaluée. L'observation d'une séance est indispensable, mais l'évaluation s'appuie également sur l'échange qui suit cette observation, moment essentiel qui permet à l'enseignant de **prendre du recul pour mener une réflexion critique** sur ce qui a été donné à voir et au-delà sur sa façon d'enseigner.

Repères pour les visites d'inspection : <http://arts-plastiques.ac-amiens.fr/385-les-modalites.html>

Pour rappel, il est impératif **d'activer votre adresse électronique professionnelle** *prenom.nom@ac-amiens.fr*, seule adresse qui vous permettra de figurer sur la liste de diffusion « arts plastiques » et de communiquer avec l'inspection pédagogique régionale, et sur laquelle vous recevrez des informations officielles du rectorat et du ministère. Il vous est aussi conseillé de privilégier une connexion directe à l'Intranet de l'académie d'Amiens (<https://intranet.ac-amiens.fr/>) afin de visualiser sur le même portail les multiples accès qui s'offrent à vous (Arena, Iprof, M@gistere, Adage, ENT, Colibris, Tribu...)

Enfin, cette rentrée scolaire est aussi l'occasion d'un renouvellement des collègues enseignants associés au pilotage disciplinaire ; je serai donc secondé dans la mission d'inspection par **Christine Bertin et Laure Basset**. La coordination de la discipline auprès de l'Ecole Académique à la Formation Continue (EAFC) sera assurée par **Jérôme Lenouvel** et la coordination du groupe « arts » au sein de l'équipe de la DRAEAC sera menée par **Caroline Faury**. Je remercie ces professeurs référents pour leurs compétences et leur investissement, ainsi que les professeurs ressources qui apportent leur concours à la formation, à l'accompagnement et au tutorat.

Durant ces deux dernières années, vous avez su rester mobilisés et inventifs pour adapter vos pratiques aux besoins de nos élèves et de leur parcours de formation. Je ne doute pas un seul instant de l'engagement au quotidien dont chacun sait déjà faire preuve en toute circonstance et je vous adresse, au nom de notre institution, mes encouragements et mes très sincères remerciements. Que chacun d'entre nous soit animé de la conviction que ce que l'on enseigne est conditionné par ce que l'on est, c'est affirmer une singularité pédagogique.

Bienvenue à celles et ceux qui, titulaires, stagiaires et contractuel(le)s ont rejoint depuis le 1^{er} septembre 2022 l'académie d'Amiens.

Excellente année scolaire à toutes et à tous.



Régis DARNIER